L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 1er AVRIL 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR MAGNE & WEISSE, No 84 rue de Chartres et No 13 rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS:

JEUDI MATIN, 1er AVRIL 1847.

La [illegible] du Nord a manqué hier au delà de Charleston. Elle en avait fait autant la veille. M. P[illegible] pourra se féliciter encore de la prodigieuse exactitude que déploie le service des postes. Quel admirable système! Et surtout dans [illegible] quel admirable soin de nos intérêts.

[illegible] L'IRLANDE.—La cargaison du brick *Concordia* qui a été expédié hier, se composait en grande partie de denrées destinées à l'Irlande. Il avait entre autres 1,750 sacs de maïs achetés sur les fonds de la souscription en faveur de l'Irlande. Une balance d'environ $3,000 reste encore entre les mains du trésorier, et sera également consacrée à l'achat d'objets de première nécessité pour les malheureux Irlandais.

M. BENTON ET SON PARTI.—L'*Union* s'est abstenue de toute réflexion amère à propos des prétentions de M. Benton à la dictature; elle s'est contentée de regretter, comme le faisait le président, que le pays fût privé, pour la guerre du Mexique, de services aussi utiles que ceux du sénateur du Missouri. La plupart des autres organes locofocos en ont fait à peu près autant. On a ménagé avec le plus grand soin cet homme [illegible], mais au fond du cœur bien des gens lui gardent rancune, et plus d'un [illegible] locofocos, si on les approuvait [illegible] pensée, pourraient bien s'exprimer à peu près comme le *Telegraph* de Macon, Géorgie: "Tout en accordant à M. Benton, dit ce journal, des talents de premier ordre et une énergie aussi grande qu'à aucun homme, [illegible], nous devons l'avouer, nous paraissons [illegible] le caractère que l'on connaît au sénateur du Missouri. Nous éprouvons donc une vive joie, non moins dans l'intérêt du service que dans celui de l'administration, de voir qu'il a refusé d'accepter le grade de major-général. Un homme qui, dans l'accomplissement de ses fonctions [illegible], ne s'élève pas au dessus des [illegible] et des rancunes personnelles, ne devrait jamais être investi d'un pouvoir supérieur."

[illegible] dit l'*Inquirer* de Philadelphie [illegible] maintenant de deux grands [illegible] comme le couronnement de [illegible] M. Cochoter compose [illegible] du gouvernement" et M. Webster [illegible] exposition [illegible].

[illegible] de Worcester, Massachusetts, [illegible].

[illegible]

Théâtre d'Orléans

[illegible] MM. [illegible] et Herz [illegible]

Le programme ne renfermait guères que des [illegible]

Quant à M. Herz, il a encore tiré de son fonds inépuisable un de ces petits trésors de délicatesse et de grâce auquel il habitue le public sans se lasser. Le siège de Corinthe lui a fourni le [illegible] variations qu'il n'avait pas encore fait entendre de ce côté de l'Océan.

Avec M. S[illegible] nous avons retrouvé un certain Rondo Russe que Vieuxtemps mettait au rang de ses morceaux favoris; puis cette sublime [illegible], si religieuse au début et [illegible] fantasque, si décidément [illegible], que l'on appelle *la prière de Moïse*. [illegible] sont là. Rossini, Paganini, [illegible], le dernier je vous assure [illegible] dessous des deux autres.

Nous annonçons avec plaisir à ceux qui pensent [illegible] après Pâques, l'engagement au Théâtre d'Orléans d'un corps de ballet qui promet beaucoup. Mme Augusta en est le premier sujet, et elle sera secondée par la famille Lemoine [illegible] au commencement de cette saison théâtrale, ainsi que par M. Frédéric et M. Pastor qui accompagnait la grande [illegible] Fanny Essler. Le Théâtre d'Orléans compte représenter Giselle, Nathalie, un ballet [illegible] pour Mlle Taglioni et le Dieu et la Bayadère. Les soirées se multiplieront, car voici venir dans un lointain déjà assez rapproché, ces beaux [illegible] de séparation [illegible] L. S.

LÉGISLATURE DE LA LOUISIANE.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.

Mercredi, 31 mars 1847.

M. Shields présente une résolution enjoignant au greffier de dresser une liste de tous les bills et résolutions qui ont été votés par l'une ou l'autre chambre, et des mesures qui n'ont en[illegible] adoptées [illegible] par l'autre.

M. Shields du comité des améliorations intérieures rapporte sans amendements la résolution relative à la [illegible] du bayou Lafourche.

Le même membre rapporte aussi un substitut au bill relatif à la navigation du bayou Rapides.

M. [illegible] annonce qu'il présentera un bill pour autoriser les juges de district à nommer, dans certaines circonstances, des greffiers spéciaux.

M. Hall réclame la prise en considération du [illegible] de la paroisse Lafourche. [illegible] est adoptée, et M. Hall introduit un substitut, qui passe après avoir subi ses trois lectures.

M. Jones réclame la prise en considération du bill [illegible] en aide à Garret Bradley et S. Thompson. Ce bill fut voté [illegible] et subit une seconde lecture.

Le bill pour compléter l'acte relatif à la nomination des jaugeurs, pour la ville de la Nouvelle-Orléans, est pris en considération, discuté longuement et déposé sur le bureau sujet à l'appel.

La Chambre délibère ensuite sur le bill relatif à l'organisation des corporations dans l'État, et s'ajourne peu après, à cause de l'absence de la majorité des membres.

SÉNAT.—Le bill des revenus a subi hier au Sénat une deuxième lecture, la troisième aura lieu ce matin.

A midi et demi, la majorité des membres étant absente, le Sénat s'ajourne.

Chronique Locale.

LÉGISLATURE.—Les deux Chambres de la Législature se sont ajournées hier de bonne heure, comme l'indique suffisamment la brièveté de notre compte-rendu. Les courses font tort à la législation.

VOL.—On a conduit hier devant le Recorder Baldwin, un individu nommé John Baker, prévenu d'avoir commis un vol de $100 au préjudice de M. Robert Young. Il a subi un commencement d'interrogatoire.

On serait tenté de croire qu'il reste encore quelque sentiment religieux au fond de l'âme des malfaiteurs. Le fait est que depuis le commencement de cette semaine que l'église honore du nom de sainte, ils mènent une conduite exemplaire et condamnent la police à une oisiveté complète. Tant mieux!

M. PICKETT, écrivain assez distingué, se propose de publier incessamment une histoire de l'Alabama. Il veut compléter ses recherches en allant consulter les documents publics espagnols qui peuvent exister soit à Cuba, soit à Pensacola. Bonne chance à ce nouvel historien.

On lit dans la *Tribune* de la Pointe Coupée: "Le fleuve continue à monter en cet endroit. Les planteurs de la côte feront bien de veiller d'un œil attentif à l'état des levées."

PENSACOLA.—Les habitans de cette ville ont célébré la victoire de Buena-Vista par de brillantes réjouissances publiques. On a tiré des salves d'artillerie et des feux d'artifice, puis on a formé une procession aux flambeaux qui a parcouru toute la ville au milieu des hurrahs et des cris de joie.

CONCESSIONS DE TERRE.—D'après un rapport du commissaire des patentes, soumis à la chambre des représentants, vers les derniers jours de la session, il paraît qu'il a été concédé par le gouvernement général aux quatre États suivants, sept à huit millions d'acres de terres publiques; Illinois, 1,978,016; Indiana, 2,339,092; Missouri, 1,619,024, Arkansas, 1,189,220.

A New-York, on avait, en transportant de la poudre, laissé tomber une traînée sur les dalles du trottoir. Un brave homme et sa femme vinrent à passer. Le premier qui marchait sans doute assez lourdement et avait de gros clous à ses souliers, fait jaillir une étincelle qui met le feu à la poudre. L'explosion met le feu aux vêtements de sa compagne; mais heureusement on put éteindre la flamme, sans que la dame eut beaucoup à souffrir. Elle a eu plus de peur que de mal.

ILLINOIS.—Le troisième lundi d'avril les citoyens de cet État auront à élire les membres d'une convention qui doit amender la constitution. Cette assemblée se réunira au mois de [illegible], et devra soumettre son œuvre au peuple dans le courant d'octobre prochain.

MORT MYSTÉRIEUSE.—M. Moses, courtier de change, après avoir exercé son commerce à Philadelphie, était venu s'établir à Mobile. Il y a quelque temps il disparut tout à coup sans qu'on pût savoir où il était allé. Dimanche dernier, le hasard fit que l'on retrouva son corps à cinq ou six milles au-dessous de la ville, près du rivage de la baie. Il était assis au pied d'un arbre, la tête penchée en arrière, et son chapeau, où se trouvaient ses gants, posé à côté de lui; sur sa personne il avait une montre, plusieurs bagues de prix et $30 en espèce. On ne sait à quoi attribuer sa mort. Elle n'est point dans tous les cas le résultat d'un crime; on n'a remarqué sur le cadavre aucune trace de violence.

UNE NOUVELLE ARTÉMISE.—Une dame qui habite les environs de Montgomery, dans l'Alabama, venait de perdre son mari; mais cette perte ne l'affligeait pas beaucoup, car elle avait sous la main un *beau* qui était disposé à remplacer immédiatement le défunt. La dame qui, à ce qu'il paraît, entend fort bien les lois de l'économie, si elle comprend fort peu celles de la décence, demanda au ministre qui devait prononcer les dernières prières sur les restes de son mari mort, de prononcer immédiatement les paroles qui devaient l'unir à son nouvel époux. La conscience du ministre s'y opposa, mais "désir de femme ne connaît point d'obstacles," et la veuve découvrit immédiatement un magistrat disposé à accomplir la double fonction. Du même coup elle enterra son premier époux et en prit un second. Le banquet des funérailles servit au repas de noces. Bel exemple à proposer à toutes les bonnes femmes de ménage!

Chronique des théâtres de Paris.

PARIS, 1er février 1847.

Vous intéressez-vous à *Robert Bruce*? Oui, sans doute, car, vieux ou neuf, tout ce qui vient de Rossini a de l'attrait pour les dilettanti, et vous avez la réputation d'être de vrais amateurs, bien que vous demeuriez au-delà de l'Atlantique. Eh bien! malgré l'étrange sortie de Mme Stoltz, qui a failli tout compromettre à la première représentation, *Robert Bruce* s'est un peu relevé aux suivantes, mais l'amour que l'on a pour Rossini n'a pas tenu contre les défauts de l'exécution. La curiosité satisfaite, on n'est point retourné entendre ce *pastiche*. Barroilhet a de beaux élans, Mlle Nau est charmante, Bettini, le nouveau ténor, a une voix superbe, mais "beaucoup d'inexpérience; presque tous les ensembles sont exécutés avec beaucoup d'ensemble et de vigueur; mais cela ne contrebalance pas les défauts de Mme Stoltz et surtout le défaut capital de l'ensemble, défaut qui provient de M. Niedermayer. L'auteur de *Stradella* a versé sur toutes les inspirations de Rossini je ne sais quelle teinte sommière dont le public ressent l'influence sans peut-être s'expliquer la cause de l'ennui qu'il éprouve. *Robert Bruce* ne relèvera point l'Opéra. En vain quelques feuilletonistes ont essayé de réchauffer le zèle du public. Ils ont perdu leur temps et leur peine, ils n'ont fait que rendre plus sensible l'abandon où tombe par degré le *Rossini-niedermayerisé*.

L'Opéra-Comique vit toujours sur le succès de *Gilles-la-Cornemuse* où Roger est charmant et fait fanatisme; néanmoins il a donné dans le courant de ce mois trois petits actes intitulés: "Ne touchez pas à la Reine." La musique est de M. Boisselot; elle brille surtout par le sentiment, par l'expression et par la fidélité scrupuleuse à rendre les diverses situations du poème. On y remarque une foule de morceaux charmants qui ont produit un grand effet et provoqué les plus vifs applaudissements. C'est un succès de bon aloi. Le livret, d'ailleurs assez joli, peut se raconter en trois mots:

Une vieille loi espagnole défendait, dit-on, de porter la main sur la reine, fut-ce même pour la sauver, sous peine de mort. Don Fernand d'Aguilar, jeune proscrit appartenant à une des plus nobles familles de Leon, s'est rendu deux fois coupable de ce crime de lèse-majesté: la première fois en recevant la reine dans ses bras pour la sauver d'une chute mortelle; la seconde fois, et ceci est plus grave, en déposant un baiser sur son front pendant son sommeil. Condamné à mort, le jeune enthousiaste trouve sa destinée bien douce, et ne répond que par un regard de dédain suprême aux sanglants reproches du regent, don Fedrique, qui triomphe insolemment de la perte du jeune homme. C'est en vain que la jeune reine emploie son pouvoir pour fléchir les juges; elle est mineure et n'a pas le droit de faire grâce. Heureusement, en Espagne comme partout ailleurs, il y a un Dieu pour les amans et pour les fous. Le regent, qui, sous des dehors hypocrites, cache une âme vicieuse et corrompue, a donné un rendez-vous d'amour à la jeune Estrella, une des femmes de la reine. Celle-ci, ne trouvant pas d'autre moyen pour sauver son chevalier, prend la place de la camériste, et s'expose bravement à être retouchée par le régent. C'est la loi du talion appliquée dans toute sa douceur:

Qui osculo ferit osculo perit. Pour être exacte, la pièce devrait s'intituler: *N'embrassez pas la reine.*

Le régent est au désespoir; il se jette aux pieds de la reine, aux genoux des justiciers, et plaide les circonstances atténuantes avec une ardeur et une conviction dignes d'un meilleur sort. Mais les juges sont sourds, la reine est impuissante, la loi est implacable: nul ne touche à la reine et ne fait grâce, le roi seul excepté! Don Fernand se résigne à mourir; mais la reine prend sa couronne, et la posant sur la tête de son jeune sauveur, répète lentement ces paroles: Nul ne touche à la reine et ne fait grâce, le roi seul excepté. Le régent l'échappe belle, et se promet bien d'y regarder à deux fois avant de toucher à une femme quelconque, surtout quand il n'y a point de lumières.

Cette pièce un peu languissante vers le commencement, se relève par des situations piquantes, des mots heureux, des vers très bien faits. Le dernier acte est vif, amusant, lestement enlevé. M. Scribe a fourni l'esprit, M. Gustave Vaëz le style. Ce serait agréable sur votre théâtre, comme diversion aux grands opéras qu'on vous prodigue assez volontiers.

L'Odéon, depuis le succès négatif d'*Agnès de Méranie*, a donné une pièce de Mme Ancelot: *Une année à Paris*. Vous connaissez déjà ce titre; car vous avez dû entendre parler du commencement d'hostilités qui a eu lieu entre la "reine des Bas bleus dramatiques" et "le prince des Critiques" Mme Ancelot marivaude à sa manière, et cela est agréable à une certaine portion du public; chacun son goût. Le fait est qu'*Une année à Paris* a réussi. Nous souhaitons à Mme Ancelot d'avoir avec Jules Janin le même succès qu'avec le public. Cela lui sera difficile.

L'Odéon du reste va changer de directeur. Au seul bruit de la retraite de M. Bocage, comme directeur de l'Odéon, ça été une allégresse générale dans les coulisses du théâtre. Artistes, machinistes, employés et souffleur chantaient, dansaient, s'embrassaient et buvaient même à la santé de leur directeur enrhumé, dont ils n'avaient plus de raison, maintenant, de désirer la mort. Avant de quitter son théâtre, avant d'abdiquer, pour mieux dire, l'illustre directeur veut montrer lui-même l'*Hamlet* de M. de Wailly, proviseur du collège Henri IV, pour faire concurrence à ces fêtes de Saint-Germain, desquelles M. Dumas dit assez comiquement *qu'il faisait répéter Shakspeare et Dumas*, ce qui ne doit pas faire plaisir à M. Paul Meurice. On parle de huit décors neufs, chose invraisemblable à l'Odéon, avant M. Vizentini. Un homme de lettres trop spirituel prétend que le fameux *Hamlet* est une collection de versions exécutées par les jeunes élèves de M. de Wailly.

Sous l'invocation de cette triple trinité: *Trois Rois, Trois Dames*, trois actes, M. Léon Gozlan a écrit pour le Vaudeville une petite comédie à la Méry, toute spirituelle, de cet esprit peu creuse, mais hardi, familier, guilleret comme une chanson de moineau franc; comédie sympathique et facile à comprendre, parce qu'elle s'occupe de sentiments communs et qu'elle se tient toute à la surface des choses; comédie de mœurs extérieures, qui n'a ni l'ambition d'aller jusqu'à la satire, ni celle de soulever aucun repli inexploré du cœur humain. En somme, œuvre très-agréable qui rappelle le bon temps du théâtre du Vaudeville, pour lequel, nous l'espérons, elle inaugure une ère nouvelle de prospérité.

A ce même théâtre, on a vu reparaître ce couple espagnol, Dolores et Camprubi, les vrais représentans de la danse comme elle se pratique au delà des Pyrennées. Ils sont revenus plus sémillants, plus ardents, plus espagnols que jamais. On dirait, en vérité, que ces gens-là dansent pour eux mêmes, et qu'ils en prennent bel et bien pour leur propre compte. On dirait que la Dolorès-Serral a dit à Camprubi: "Viens, cher amant, trésor de mon âme, viens dans mes bras, aimons et dansons. Des gens sont là qui nous regardent, n'importe, viens, aimons et dansons!" Aussi exercent-ils sur le public un magnétisme irrésistible qui se traduit par de frénétiques applaudissements.

On vous donne du drame pour vos dimanches; eh bien! recommandez à votre directeur les *Mystères du Carnaval* de Masson et Bourgeois; c'est du bon gros mélodrame plein d'émotion, et qui finit de la façon la plus morale. La vertu triomphe, &c.

Avec la nouvelle année, s'est ouvert un nouveau théâtre qui va tout à la fois sur les brisés du Conservatoire et des Funambules; il s'appeler le *Spectacle-Concert*. Il devait d'abord s'appeler *Théâtre de la Foire*, ce qui était bien plus joli. La salle est dans une cave.... mais une vraie cave des mille et une nuits. La décoration est du meilleur goût dans un genre semi-turc plus calme et plus tranquille que les décorations orientales ordinaires. Au milieu, un orchestre exécute avant le spectacle des ouvertures, des valses et des quadrilles qui expliquent le titre imposé de *Spectacle-Concert*.

La toile se lève: trois colonnes divisent la scène en trois parties. La première destinée au théâtre de la Foire, représente l'entrée de ce théâtre avec l'affiche du temps; *Aujourd'hui la première représentation de l'Asne d'or de M. Piron*. Le second théâtre représente un paysage sombre dans lequel les faiseurs de tours jonglent avec des barres de fer lourdes comme une tragédie, mais qui sont pour ces gaillards plus légères qu'une plume. Les marionnettes ont fait élection de domicile dans le troisième compartiment: c'est là que Polichinelle rosse tous les soirs un malheureux gendarme de la banlieue qui n'a pas l'air satisfait de son emploi.

On danse aussi sur la corde à ce théâtre. Une des danseuses obtient un succès prodigieux; elle a poussé son art aux dernières limites: cette femme fait des pirouettes sur la corde!

Avez-vous appris le mariage d'une des plus délicieuses actrices qui aient paru au théâtre Français, cheveux blonds, yeux bleus, joues roses, bouche vermeille, Mlle Doze pour tout dire en un mot! Elle a épousé Roger de Beauvoir. Parmi les réclames destinées à annoncer ce mariage, j'en ai remarqué plusieurs qui qualifiaient ce gentilhomme de lettres d'*élégant écrivain*. M. de Beauvoir est en effet un des écrivains les mieux bottés et les plus élégamment vêtus qui aient jamais arpenté l'asphalte du boulevard des Italiens. Ah! pardon, peut-être publiez-vous des feuilletons de sa façon.

H. M.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ NO UN.

Séance de lundi 29 mars 1847.

Le Conseil s'est réuni conformément à l'ajournement.

M. Z. Latour est appelé au fauteuil.

Les membres présents furent:

MM. les aldermen J. L. Fabre, R. Hagan, Z. Latour, N. Gurlie, J. P. Slingerland.

Faute de quorum, le Conseil prend un recès d'un quart d'heure.

Le Conseil s'étant réuni de nouveau, les membres présents furent:

M. Z. Latour, président pro tem.; MM. les aldermen Duplessis, Derbès, Fabre, Giquel, Hagan, N. Gurlie, Slingerland et Shiels—9, absents MM. Dalour, Faurès et Waltz,—3.

Le procès-verbal des deux dernières séances est lu et approuvé.

Appel des Comités.

Le secrétaire donne lecture des états hebdomadaires des trésoriers, dont les balances sont, comme suit:

Trésorier des travaux publics... $5,259 98
de la police......... 15,909 11

Lecture est faite d'une lettre des propriétaires de l'*Abeille* demandant au Conseil de leur allouer $500, comme compensation extra. M. Fabre fait motion que cette lettre soit référée à un comité spécial de trois membres avec pouvoir d'agir. M. Derbès fait motion qu'elle soit référée à un comité qui fera son rapport. L'appel nominal demandé sur la motion de M. Derbès, il a paru que MM. Duplessis, Derbès, Giquel et Shiels avaient voté dans l'affirmative—4, et que MM. Fabre, Hagan, Gurlie et Slingerland avaient voté dans la négative—4. Cette motion est rejetée par la voix prépondérante du président.

L'appel nominal demandé sur la motion de M. Fabre, il a paru que MM. Duplessis, Derbès et Shiels avaient voté dans la négative—3, et que MM. Fabre, Giquel, Hagan, Gurlie et Slingerland avaient voté dans l'affirmative—5.

En conséquence cette motion est adoptée, et le président nomme de ce comité, MM. Hagan, Giquel et Gurlie.

M. Latour, au nom d'un comité spécial présente le rapport suivant:

Le comité spécial auquel a été confié le soin de faire agréer au gouvernement général le compromis offert par la Municipalité No Un, pour construire une nouvelle douane, pense qu'il est de son devoir, avant l'ajournement de ce Conseil, de vous faire connaître dans quelle situation se trouve cette affaire. Les membres connaissent tous les détails de l'offre qui a été faite. Le but principal que l'on avait en vue, était de conserver la Douane sur le point central qu'elle occupe actuellement, et d'assurer à la Nouvelle-Orléans un magnifique monument public digne de sa prospérité toujours croissante. Le monument projeté est destiné à contenir non seulement la Douane, mais encore la Cour des États-Unis et la Poste. Afin d'obtenir ces avantages, la Municipalité a fait l'offre d'un ilet sur la Levée, en face de l'emplacement occupé actuellement par la Douane. D'après ce que lui ont dit MM. E. Lasère et P. Soulé, votre comité a l'assurance que cette offre et les conditions qui y étaient jointes, ont été entièrement acceptées par le secrétaire de la trésorerie. Ces messieurs méritent un juste tribut d'éloges pour le zèle et la promptitude avec lesquels, pendant leur séjour à Washington, ils ont fait prévaloir les vues du comité. Le Congrès, dans le but de réaliser ces intentions a, à une de ses dernières séances, voté une somme de cent mille piastres pour commencer ces travaux. Il y donc tout lieu d'espérer que rien ne viendra contrecarrer la réalisation de ce grand projet. Votre comité espère qu'on des premiers actes du nouveau Conseil sera de nommer un comité qui devra s'entendre avec les agents spéciaux du gouvernement général, et de veiller à ce que le compromis ait son entier effet.

CYPRIEN DUFOUR, Président.
Z. LATOUR.

Sur motion ce rapport est déposé sur la table sujet à l'appel du Conseil.

M. Slingerland présente le rapport et la résolution qui suivent, lesquels sur motion et après dispense des règles sont adoptés:

Le comité spécial auquel a été référée la lettre de M. P. Mooney demandant une rémunération additionnelle pour la fouille des fossés de la rue Bienville, a l'honneur de vous soumettre le rapport suivant. Votre comité après un examen attentif de la nature du terrain de la partie la plus basse de l'avenue Hagan couverte encore de grands arbres et beaucoup moins bien égouttée que l'autre partie, est convaincu que le prix accordé à M. P. Mooney doit lui offrir de la perte, et comme tout travail mérite salaire, et qu'il n'est personne dans ce Conseil qui désire voir les améliorations se faire aux dépens d'un individu; il est en conséquence résolu que le Conseil accorde à M. P. Mooney une somme de deux cent vingt cinq piastres par acre, pour les deux fossés fouillés pour l'ouverture de la rue Bienville, c'est-à-dire cent douze piastres et cinquante cents par acre, pour chaque fossé, pour toute cette partie de l'ouvrage qui se trouve comprise sur le côté nord du Canal Hagan, payable en un billet de cette municipalité, portant six pour cent d'intérêt et ayant six mois à courir; aussitôt l'achèvement de dix acres de ce travail un paiement aura lieu pour les deux tiers du montant, l'autre tiers sera gardé, pour s'assurer que tout le travail sera achevé.

J. T. SLINGERLAND,
RICHARD HAGAN,
J. L. FABRE,
P. SHIELS,
A. DERBES.

Sur motion de M. Duplessis les propositions cachetées pour la construction des voûtes dans le vieux cimetière, sont déposées sur le bureau jusqu'à la séance prochaine.

M. Giquel fait la motion de laisser déposées sur le bureau sujettes à l'appel du Conseil, les propositions cachetées pour faire des traverses dans la rue Claiborne. L'appel nominal demandé, il a paru que MM. Fabre et Giquel avaient voté dans l'affirmative—2, et que MM. Duplessis, Derbes, Hagan, Gurlie, Slingerland et Shiels avaient voté dans la négative—6. Cette motion est rejetée et le secrétaire lit les propositions cachetées:

M. James Wright offre de faire l'ouvrage à raison de . . . $2 90 le pied courant.
M. Patrick Fox . . . 2.87 1/2 "
M. Michael McCab . . 2.40 "
M. Th. Bell . . . 2.37 1/2 "

Sur motion de M. Giquel amendée par MM. Hagan et Duplessis, la résolution suivante a été adoptée:

Résolu que le Conseil accepte l'offre faite par M. Thomas Bell par sa lettre du 29 de ce mois, de confectionner les traverses de la rue Claiborne, de l'Esplanade à la rue du Canal, pour la somme de $2 37 1/2 le pied courant. Il est bien entendu que le sieur Bell devra commencer cet ouvrage dans un délai de vingt jours et devra l'achever quatre-vingt dix jours après l'avoir entrepris.

Lettres et Pétitions.

Le conseil accepte une invitation de MM. Bell et Gontz, de visiter le machine hydraulique samedi 3 avril prochain à 3 heures P. M.

Le Conseil ayant suspendu l'action du règlement, M. Hagan présente la résolution suivante:

Résolu que le trésorier du département des travaux publics est autorisé à payer à M. J. J. Stockton la somme de cent-dix-neuf piastres et quarante cents pour avoir transporté le bois nécessaire à la construction des wharfs.

Sur motion de M. Durbès, cette résolution est référée au comité des améliorations avec pouvoir d'agir.

Lecture est faite d'une pétition de M. J. Mangin demandant la permission d'ouvrir un établissement de serrurerie rue Bourbon. Sur motion le Conseil adopte la résolution suivante:

Résolu que le Conseil permet à J. Mangin d'ouvrir un établissement de serrurerie rue Royale, le Conseil se réservant le droit d'abroger la dite permission quand il le jugera convenable.

Lecture est faite d'une lettre de M. Geo A. Holt priant le Conseil de donner l'ordre à qui de droit de lui donner les alignemens et niveaux nécessaires pour améliorer une propriété située rue des Remparts, entre Douane et Bienville.— Sur motion de M. Hagan, le voyer a été requis de donner les alignemens et niveaux demandés.

A la demande de M. Fabre, le Conseil ayant suspendu l'action de son règlement, le secrétaire donne lecture de la lettre de M. Percy, priant le Conseil de lui permettre de déposer du bois dans un terrain vide qui se trouve rue du Quartier, entre les rues Condé et Royale. Sur motion du même membre, le Conseil adopte la résolution suivante:

Résolu que le Conseil permet à M. Percy de déposer du bois dans un terrain vide situé rue du Quartier, entre les rues Condé et Royale, le Conseil se réservant le droit de faire enlever le bois quand il le jugera convenable.

Lecture est faite d'une lettre de M. N. Depouilly réclamant $150 pour avoir fait les plans nécessaires à l'ouverture des rues Prieur, Roman, Villeré et Derbigny. Cette lettre est référée au comité des améliorations, qui devra faire son rapport.

Lecture est faite d'une pétition de la Compagnie de Pompiers, Aigle No 7, demandant la somme nécessaire pour acheter cinq cents pieds de tuyaux pour l'usage de la Compagnie. Cette pétition est référée au comité des incendies.

Lecture est faite d'une lettre de M. Schexnaydre demandant une rémunération pour avoir, pendant toute l'année dernière, tiré le canon annonçant la retraite. Cette lettre est référée au Recorder avec pouvoir d'agir.

M. Giquel fait une motion d'ajournement. L'appel nominal demandé, il a paru que MM. Giquel, Gurlie et Slingerland avaient voté dans l'affirmative, 3; et que MM. Duplessis, Derbès, Fabre, Hagan, avaient voté dans la négative, 4.

Lecture est faite d'une lettre de madame veuve Chapuis priant le Conseil d'arrêter les poursuites dirigées contre elle, comme marchande en détail—Cette lettre est référée au comité des réclamations.

Lecture est faite d'une pétition de plusieurs citoyens, priant le Conseil de défendre la vente du café sous la halle aux légumes. Référée au comité des réclamations.

Lecture est faite d'une pétition de la compagnie de pompiers No. 10, priant le conseil de leur faire payer le montant du prix d'un pont fait en face de la case à pompe. Cette pétition est référée au comité des améliorations avec pouvoir d'agir.

Lecture est faite d'une pétition de Marie Renard demandant une licence gratis pour vendre du soda et de la bière. Référée au comité de charité.

Lecture est faite d'une pétition de M. P. Biron, avocat de M. J. Dabovai, au sujet des frais de geole payés pour la négresse Betsey. Cette lettre est référée au comité des réclamations avec pouvoir d'agir.

Lecture est faite d'une pétition de B. Populus priant le Conseil de lui permettre de faire sortir de prison le nègre François Burel et de lui accorder jusqu'au 15 avril pour payer les frais de geole. Sur motion la demande du pétitionnaire est accordée. M. Hagan fait une motion d'ajournement. L'appel nominal demandé, il a paru que MM. Gurlie et Slingerland avaient voté dans l'affirmative, 2; et que MM. Duplessis, Derbes, Fabre, Giquel et Hagan, avaient voté dans la négative, 5. Lecture est faite d'une lettre de M. S. B. Duncan représentant M. L. C. Duncan au sujet de l'ouverture du Passage de la Bourse, de la rue Bienville à la rue de la Douane. Cette lettre est déposée sur le bureau sujette à l'appel du Conseil. Lecture est faite d'une pétition de M. Katman, priant le Conseil de lui permettre de conserver l'auvent construit par M. Mossy sur un terrain vide, situé rue de l'Hôpital, entre Condé et Vieille-Levée. Le Conseil accorde cette permission. Lecture est faite d'une pétition de M. B. Murphy, priant le Conseil de lui permettre de conserver les bois mis en bois qui se trouvent rue Dauphine, entre les rues St-Philippe et Dumaine, s'engageant à les faire couvrir en feuilles de tôle ou de zinc. Le Conseil accorde cette permission. M. Duplessis fait une motion d'ajournement. L'appel nominal demandé, il a paru que MM. Hagan et Fabre avaient voté dans la négative, 2, et que MM. Duplessis, Derbès, Giquel et Slingerland avaient voté dans l'affirmative, 4, et en conséquence le Conseil s'ajourne à lundi prochain, 5 du mois d'avril à 5 heures P. M.

J. REYNES, Secrétaire.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, Mercredi soir, 31 mars.

FARINE.—[illegible]

PROVISIONS.—[illegible]

GRAINS.—2000 sacs Maïs ont été payés 85 à 90 cts le boisseau; quelques lots en magasins [illegible].

LE CHANGE continue à être languissant.

FRET.—Peu d'engagement fait dans la journée.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS

Navire Walter R. Hathaway, pour New York
[illegible] Matthews, [illegible]
Gulnare, Barrett, pour New York
[illegible], pour Liverpool
Barque [illegible] pour Havre
[illegible]
Brick Adams, [illegible], pour le Havre
Brazil, Bourne, pour la Havane
Danube, Bedford, pour [illegible]
Meridian, [illegible]
Goelette [illegible] pour Pensacola
[illegible] Robinson, pour Brasos Santiago
Lavaca, Morton, pour Tampico
Delaware, Hill, pour Georgetown
Leonard F. Bow, pour Pensacola
Steamer Chancellor, Bacon, pour Louisville
Saratoga, Mitchell, pour Cincinnati
Meteor, Carlon, pour St Louis
Louis Philippe, Hank, pour St Louis.

ARRIVÉS.

Navire Lochinvar, Westcott, de Liverpool
Barque New-England, Curtis, de Boston
Brick Kirkwood, Hagate, de Baltimore
Lydia Farnham, Fraham, de Philadelphie
Goelette Sovereign, Fenteen, de Brasos Santiago
Ann, Rogers, d'Apalachicola
Florida, Gibson, de Brasos Santiago
Steamers Creole, Wood, de Mobile
Soltan, Martin, de la Balize
Planter, Paxson, de la Sara, Ill.
Edna, Phillips, de Camden
Montezuma, Kelly, de Mobile
Missouri Mail, Lutte, de St Louis
F M Street, Street, de Lafourche
Missouri, Twichell, de St Louis
Judge McLean, Hinckle, des Atakapas
Saladin, Coleman, de Louisville
Marengo, Hancock, de Memphis.

MEMORANDA.

Le 21 dernier, le navire Hamburg, de Bath, transportant des troupes des États-Unis au Golfe du Mexique, a été rencontré par la latitude 24 30 longitude 81 10.

Vente par catalogue de marchandises sèches.

☞ L'attention des acheteurs est appelée sur la grande vente par catalogue de marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui, 1er avril, à dix heures, au magasin d'encan de F. H. Petitpain, No 8, rue du Canal, encoignure Dorsier.

HOPITAL DE CHARITÉ.

Nlle-Orléans, 29 mars 1847.

AVIS est par le présent donné qu'une élection de deux chirurgiens visitants et huit médecins dito pour servir durant six mois, aura lieu lundi prochain 5 avril. Applications devant être faites et laissées au commis d'entrée, jusqu'à lundi.

1avr H. BEER, Secrétaire

☞ LE DRAPEAU en soie brodé par Mme Vincent, encoignure St Pierre & Bourbon, et qui devait être tiré en loterie aujourd'hui au bureau de la Revue Louisianaise, 112, Chartres, ne se tirera que dimanche, 4 avril, à 1 heure après midi.

Les personnes qui n'auraient point payé leur billet d'ici à cette époque, sont prévenues que le propriétaire en disposera. 31mars

☞ PLUSIEURS balles de coton ont été retirées du fleuve à environ trois milles au-dessous de la ville, le 28 du courant. Le propriétaire est prié de venir les retirer en prouvant sa propriété et payant les frais, de la scierie du soussigné.

31mars J. VERRET.

CONDUIT aux épaves de la 1re municipalité, rue Dumaine, entre Derbigny & Roman, Une VACHE brune, le dessous du ventre blanc, marque aux oreilles, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Une VACHE blanche, mouchetée de rouge, les oreilles et le bout du nez rouge, marque aux oreilles, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Si d'ici au 10 avril lesdites vaches ne sont pas réclamées, elles seront vendues au lieu et heure accoutumés, par R. Kerrison, encanteur.

1av—10f MICHEL DUREL, Gardien des Epaves

CONDUIT aux épaves de la première Municipalité, rue Dumaine, entre Derbigny et Roman, UN CHEVAL alezan, le front blanc, les deux pieds de derrière blancs, marque sur le corps, le haut de la queue grise, étampe sur la hanche droite qui ressemble à A, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

UNE JUMENT sangne, une étoile au front, un pied de derrière blanc, étampée sur la hanche droite D L, sans aucune autre marque ni étampe apparente, et son suivant bai brun, le front blanc, les deux pieds de derrière blancs, une marque à la fesse droite, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Si d'ici au 10 avril lesdits animaux ne sont point réclamés, ils seront vendus au lieu et heure accoutumés par R. Kerrison, encanteur.

1av—10f MICHEL DUREL, Gardien des Epaves.

AVIS—Les soussignés, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 8 février 1847, ayant été nommés commissaires pour ouvrir en ligne droite la rue Bienville, de la rue St Victor jusqu'au Chemin de la Métairie (Faubourg Jackson), donnent avis qu'ils ont déposé ce jour entre les mains du greffier de ladite Cour un tableau de ladite estimation, qui sera ouvert à l'inspection de toutes les personnes qui y sont intéressées, lesquelles sont par le présent avisées que le rapport de ladite estimation et assessement sera présenté à ladite Cour pour être confirmé, et toute personne dont les droits ou intérêts seront lésés, auront le droit de présenter des objections par écrit dans les dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis, lequel suivant la loi, doit être inséré pendant vingt jours en anglais et en français, dans deux gazettes publiées dans cette ville.

Nouvelle-Orléans, 11 mars 1847.

F. CORREJOLLES,
I. BUREAU,
J. L. RABASSA,

12mars—20f

MAQUEREAUX—500 barils maquereaux du Sud, No 2, 200 do No 1 et 2, et 200 dito de la Nouvelle-Ecosse, No 3, et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, rue Gravier

22 mars

Habillemens d'été pour hommes.

M KERNAN, No 30, RUE DE CHARTRES,

VIENT de recevoir les articles suivants, nouveautés d'été pour hommes: Véritable seirsucker et nankin, véritable crêpe de l'Inde, noir, camelot de Coddington, et drap d'été noir; duck anglais blanc superfin, blanc extra fin pour gilets, pitre blanc extra fin de l'Inde. Plus un grand assortiment de cravates et de gants d'été, nouvelle mode. 1 avril—3

A VENDRE

PLUSIEURS beaux magasins en briques, faisant face à la batture sur la rue de la Levée, à Lafayette.

Pour plus amples détails, s'adresser à MOELHAUSEN.

1 av 6 Passage de l'Arcade de Banks, No 7

AVIS—Le jeune homme, qui, blessé d'une réprimande trop sévère, s'est éloigné de sa famille depuis quelques jours, est invité, des que cet avis lui parviendra, à revenir auprès de ses amis, auprès d'un père, abusé quelques instans, mais, qui mieux informé, veut réparer ses torts, et lui rendre son estime. Son absence prolongée pourrait être mal interprétée par les malveillans ou par quelques misérables que le pénitentiaire réclame. Son retour imposera silence aux uns et aux autres. 1 avril

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné

100 barriques vin rouge Montferrand.
100 do do St Julien.
50 do do St Emilion.
25 do do St Julien Medoc vieux pour famille
25 1/2 do do do do
25 1/2 do vin blanc Haut Sauterne
100 caisses do do supérieur,
200 do eau fleur d'oranger.
50 do vermut.
50 paniers huile d'olive Piagnol et Powel
10 barils vinaigre français.
100,000 bouchons ordinaires.
10 000 do superfins veloutés
10,000 do pour damejeannes
40 barriques vin de Marseille, Bergasse.
50 caisses prunes à l'eau de vie.
10 barils vieux Cognac de 1824, à vendre par DUBUCH F.

1avr 77, St Louis, entre Royale & Bourbon

THEODORE FROIS informe le public, qu'il a transporté son magasin du No 4 au No 21, rue de Chartres au magasin de Lorne & Frois, où on trouvera un bel assortiment de marchandises fançaises, reçues par les derniers arrivages, tels que

Barèges imprimés et écossais,
Mousselines, marquises et balzorines,
Jaconats et mousselines imprimées,
Mousselines blanches, unies, rayées et façonnées,
Cols, pèlerines et mouchoirs brodés,
Mouchoirs batiste à ourlet et à rivière,
Do do unis pour hommes,
Gants et mitaines filets, longs et courts,
Gants de peau, couleurs claires,
Ombrelles riches nouveautés,
Mousselines façonnées à rideaux,
Bas de coton et de fil d'Ecosse,
Chaussettes do, écrus et en couleur,
Barèges noirs et verts
Echarpes barège, noirs et en couleur
Ginghams unis, roses, noirs et bleus
Do à carreaux,
Soieries noires, et en couleur,
Tulle noir, uni et façonné
Mérinos pour habits,
Do rayés et façonnés pour pantalons.

Et une quantité d'autres articles dans leurs genres chez LORNE & FROIS, 21, rue de Chartres.

1av

CHANGE sur Paris et sur Bordeaux à 60 jours, à vendre par D LANATA, 9, Jefferson

2 1avr

CASQUETTES cirées et Chapeaux, reçus par le navire Louisa, à vendre par FROST & Co.

1av 10 Magasins

CHAPEAUX à la "Rough & Ready" qui viennent d'arriver et à vendre par FROST & Co. 10, Magasins

1av

NEGRES A VENDRE.

20 beaux nègres, dont 11 de la Caroline du Nord et 9 du Maryland—sur 12 nègres le plus âgé a 25 ans, le plus jeune 16 ans—sur 8 négresses, la plus âgée a 29 ans, la plus jeune 15.

[illegible]

Hospice Milne pour les Garçons

EXTRAIT de la séance [illegible] 1847.

Mr A D Dorrocourt a présenté [illegible]

[illegible]

M V LARAKE, [illegible]

ANT DOROCOURT, Secrétaire

Changement de domicile.

B. PIFFET informe ses amis et le public qu'il a transporté son magasin du No 115 rue de la Levée au No 40 rue de Chartres, entre Bienville et Douane.

LE soussigné offre à vendre à bas prix les articles ci-après reçus par le navire [illegible] Havre:

Mousseline à trois [illegible]
Mousseline, et jaconats [illegible]
[illegible]
Gants et mitaines [illegible]
[illegible]
Services de table, [illegible]
Ginghams, [illegible]

3 mars B. PIFFET, 238, Bourbon

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les dames qu'il a reçu hier par le présent moment, et débarqué en ce moment, un très beau choix d'articles nouveaux et convenables pour la saison, tels que:

Mousseline suisse, blanche et en couleur, robes brodées pour mariées, riches et très riches, de dix à soixante piastres, écharpes noires et blanches de sept à soixante piastres, voiles et voilettes en imitation et en fil, très grand choix de mouchoirs de batiste, depuis les prix ordinaires jusqu'à plus élevés, une petite quantité de pèlerines Fontanges, fichus d'honneur, dito Carosse, les seuls qu'il y ait en ville par leur nouveauté; ombrelles de 3 à 8 piastres; bas de soie unis et imprimés, dito noir uni et satine, dentelles et entredeux Valenciennes, 21 jarres jeux du rideaux [illegible], très richement brodés, dito [illegible], gros de Naples noir uni et moiré, petite et grande largeur, taffetas d'Italie, un magnifique assortiment de lingerie brodée pour femmes et enfans, tels que cols pelerines, guimpes chemisettes, bonnets mousseline brodée et en fil; robes de baptême mousseline et batiste, bas fil d'Ecosse et de soie; éventails de toutes descriptions, de 25 cents à 12 piastres, châles en barège; dito façon crêpe de Chine, dito dentelle noire, dito crêpe de Chine, véritables couleurs de fantaisie, manches, demi-manches et manchettes; rubans de tous numéros, crêpe lisse et crêpe noir et blanc, et une infinité d'autres articles, trop longs à détailler.

Le soussigné se préparant pour son voyage annuel à Paris, vendra à des conditions extrêmement libérales.

11 mars R. D. FANIS, 146, rue Royale.

INSTRUMENTS de Chirurgie.—Un assortiment complet reçu hier des meilleures manufactures du nord des États-Unis

Feuilles d'or, d'argent et d'étain, dents de porcelaine, boîtes à ventouses, tubes en gomme élastique de toute dimension, bandage de toute sorte, suspensoirs en soie, en fil et en coton; verres à ventouses de toute grandeur, pessaires en argent, en ivoire, en bois, en gomme élastique et en verre, serre bras, biberons de toute forme et dimension, tétines de vache à rechange, verres à sein avec un tube de gomme élastique à bout d'ivoire, respirateurs pour les poitrines délicates ou malades, toiles imperméables, transparentes et flexibles pour le pansement des plaies, tissu ubicant, d'un emploi facile et sûr, remplaçant avec avantage le vésicatoire ordinaire, &c.

Tous ces articles sont arrivés depuis peu et sont pleinement garantis.—A vendre par

H. BONNABEL, Droguiste en gros, encoignure des rues Tchapitoulas et Natchez

18 mars

A VENDRE par le soussigné, pour clore diverses factures.

150 barriques vin de Bergasse,
100 do vin de Bordeaux pour famille,
150 do ordinaire, 20 do vieux St Julien,
150 barils vin blanc Sauterne,
100 caisses prunes à l'eau de vie, 100 do poires do,
20 do cerises do do, 50 do abricots do,
60 do absynthe suisse, 60 do Sauvageol & Bruneton,
50 do kirsh de la Forêt Noire,
20 do curaçao grand modèle,
200 millions bouchons fins, 3 jarres vernis.

27fev N. DUDOUYT, 13, rue Toulouse.

A vendre en débarquement du navire Mary Pleasants, de Marseille.

50 quintaux amandes de Provence.
100 caisses salaisons assorties.
60 do anchois à l'huile, thon mariné, olives farcies, olives verdales, câpres, cornichons et anchois en saumure. MARTIAL PEYRET & Co,

25fev 27, rue St Louis

Messieurs DOLBEAR, conserveront leur cours d'écriture ouvert pendant toute l'année, au No 15, rue du Camp. Les parents qui désirent faire prendre des leçons à leurs enfans, pourront les envoyer à 5 heures P. M. de cette manière ils ne perdront pas de temps dans d'autres écoles. Les messieurs qui sont employés dans le commerce pourront aussi prendre des leçons, pendant le jour ou la soirée. Depuis 6 jusqu'à 50 ans, on peut dans un bref délai, acquérir une écriture bonne et rapide, de plus on a la faculté de recevoir des leçons jusqu'à ce que l'on soit soi-même satisfait.

Bien que l'écriture soit une des branches les plus importantes dans le commerce, cette partie de l'éducation est tellement négligée dans les colléges, qu'un grand nombre de commis, avocats, &c, consomment à écrire, le double de temps qu'il leur serait nécessaire, s'ils possédaient une écriture rapide. Il y en a des milliers dans la ville, qui seraient charmés de l'améliorer s'ils savaient combien cela leur est facile. 27janv

BOUTEILLES DE BORDEAUX—50 paniers, à vendre par LORILHE & Co,

13 mars Encoignure Royale & Douane.

SUCRE de Boston raffiné—310 barils et barils raffiné, en pains et en morceaux, à vendre par NORCROSS & FOSDICK

22 mars 40, Gravier

COMPAGNIE D'ASSURANCES DES NÉGOCIANTS. Nouvelle-Orléans, 29 Mars 1847.

DES soumissions pour reconstruire trois magasins détruits dans la rue de Chartres par l'incendie du 25 mars, seront reçues dans les bureaux de la Compagnie, jusqu'à vendredi prochain, 2 avril.

JOHN PEMBERTON, Président.

30mars—4f

AVIS.—La Banque de la Louisiane sera fermée le Vendredi Saint, 2 avril. Les traites et billets échéant à maturité ce jour devront être payés la veille, jeudi 1er avril

30 mars—3 R. M. DAVIS, caissier

MODES PARISIENNES.

JOURNAL de mode, paraissant à Paris tous les 8 jours. On souscrit chez VICTOR HEBERT, 149, rue de Chartres

N.B. Il ne reste que quelques exemplaires à placer.

AVIS.

B. O. VIGNAUD a transporté son bureau au No 84, rue de Chartres, au premier. 31 mars

FONDS DE LA BANQUE DES CITOYENS, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par CRUZAT & PEYCHAUD,

31 mars—1f No 11 rue Royale

Importation directe.

LE soussigné offre à vendre les articles suivants en magasin

250 barriques vin St Julien Medoc, ordinaire, bon ordinaire, vieux pour famille, Chât Margaux, vieux Brannfort, 1842, Bergasse,
25 caisses Prunes sèches gros choix,
60 " Curaçao, grand modèle,
50 " Marasquin de Zara,
50 " Kirchenwasser
25 " Personnages en porcelaine liqueurs fines
60 " Prunes à l'eau de vie, 20 do fruits à do,
150 " Muscat,
25 " Eau de vie de Dantzic, 1840,
4 pipes véritable Madère, 10 do de Catalogne,
3 boucauts ficelle française,
30 caisses Anchois à l'huile,
150 " Salaisons assorties,
10 meules Gruyère, ex navire Selon du Havre,
50 caisses Vermicelle d'Italie,
20 " Savon français, et quelques caisses saucissons de Bologne et Génes.

DOMINIQUE LANATA,

31mars 9, rue Jefferson.

BARILS ET BARRIQUES vides.—400 barriques et 500 barils à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co.

31 mars 60, rue du Camp.

SUCRE Raffiné de Boston—210 caisses à vendre par NORCROSS & FOSDICK

31 mars 40, rue Gravier

60 Balles Indigo Colombian, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,

31 mars 40, rue Gravier

TABAC—100 balles de Cuba, 2/3, pour enveloppes, en débarquement et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,

31 mars 26, Vieille Levée

TABAC—Cuba et Vuelta de abajo, pour capes et tripes, en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,

31 mars 26, Vieille Levée

A VENDRE par cause de départ. Un café bien achalandé et en parfait état, situé au coin de Condé et Quartier. S'adresser sur les lieux.

30mars—6

LA raison de commerce existant entre [illegible] sous la raison de FERRIER & DUPUY [illegible] d'un commun accord à partir de ce jour. A Ferrier Jeune se charge de la liquidation.

30mars A. FERRIER Je, LOUIS DUPUY

P. DUCONGÉ,

informe ses amis et le public qu'à la suite de l'incendie qui a détruit [illegible] son établissement [illegible] a transporté [illegible] pharmacie au No 43, rue Bienville [illegible]

A VENDRE [illegible] Essence de Citron, dito d'Orange, de Sassafras, dito de Genièvre, [illegible] dito de Citron, [illegible] de Lavande, Camphre, Baume du Pérou, Pastilles de Vichy, à la Pharmacie. DOMINIQUE DE CASTELNAU, Encoignure Royale et St Louis

DROGUES, &c.

[illegible] H BONNABEL

30mars Encoignure Natchez et Tchapitoulas

FONDS de la Banque des Citoyens, en sommes à la convenance des acheteurs à vendre par LÉOPOLD JEANNIN 22, St Louis

30mars

F. HONORÉ a transporté son Bureau rue Royale No 51

AU MAGASIN A BON MARCHÉ

No 22, rue de Chartres

RECEMMENT reçu et à vendre par [illegible]

[illegible] A. C. GORDON

Bottes, Souliers, Brodequins.

[illegible] G W DUNBAR, 30, Douane

30mars

JACONAS [illegible] H DE GOER & RIFFARD

PIERRE A FUSILS—3 barils à vendre à la consignation, par H DE GOER & RIFFARD

30mars

MOUSSELINE SUISSE—1 caisse qualité supérieure, [illegible] à vendre à bas prix par H DE GOER & RIFFARD

LES soussignés agents de plusieurs [illegible] H DE GOER & RIFFARD, 21, rue des Magasins

30mars

CAFE—1000 sacs Rio fin vert, 50 do Java [illegible], 130 de Havane à vendre par J W STANTON, coin Magasins et Lafayette

30mars

BLANC de Baleine—100 caisses New Bedford, à vendre par J W STANTON, coin Magasins et Lafayette

HUILE de Baleine—1200 gallons raffinée à vendre, en débarquement du St Mary, par J W STANTON, coin Magasins et Lafayette

30mars

VIN DE MALAGA—50 quarts Carrapo Malaga sec et doux reçus par le brick Pueblo à Malaga à vendre par J F BERCIER & Co., 54, Vieille Levée

30 mars

SUCRE Havane—100 caisses sucre jaune, brun, en débarquement du brick Tito, à vendre par L. CANTIN, 42, Gravier

30 mars

CAFE—25 sacs Rio vieux, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins

30mars

INDIGO—25 surons caisses, &c. d'Indigo Espagnole, de Manille, &c. à vendre par ROBERTS & HALL 75, Magasins

30mars

THÉ—100 colis vert et noir, impérial, poudre canon, young Hyson, Pouchong et Linchong, en caisses, demi et boîtes de poids différents, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins

SUCRE DE LA HAVANE—85 caisses sucre brun et jaune, en débarquement du brick Helen, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, rue Vieille Levée.

30mars

☞ Les personnes qui auraient des Marchandises, Lac[illegible] et Papiers appartenant aux soussignés, sont priées de leur en donner connaissance au No 67, rue de Chartres, près Bienville.

29mars LOISON & SILVESTRE.

LOISON & SILVESTRE ont transporté provisoirement leur Bureau au No 67, rue de Chartres, près Bienville. 29mars

Habillemens d'Enfans.

LE SILVESTRE & Co. ont transporté provisoirement leur magasin au No 67, rue de Chartres, près Bienville; ils prient les familles de leur conserver leur bienveillant patronage; il attendent sous peu un nouvel et complet assortiment d'habillemens d'enfans. 29 mars

CAFE HAVANE—653 sacs, par brick B. Stade
Tabac, 183 balles, en feuilles, do
Miel, 6 barils, miel blanc, do
Sucre Havane, 352 caisses blanc, jaune, brun do
Cigares, 80 mille Maripoa Cabana do

A vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levee.

19 mars

THÉ—60 boîtes de treize et de six livres, à vendre par NORCROSS & FOSDICK 40 Gravier

22 mars

BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS,—24 caisses, en débarquement des navires Antelope, Mary & Jane, à vendre par R. G. HOBBS, 42, Douane.

27 mars

AMANDES A COQUES TENDRES—50 surons en débarquement, et à vendre par WYLIE & EGAÑA, 12, Douane.

27 mars

CUIR VERNIS—36 douzaines, de la marque Nys & Co, de Paris, à vendre par J. M CABALLERO, 32, Vieille Levee.

27 mars

Nouveau Dépôt de Sangsues.

RUE ST PHILIPPE, NO 59.

REÇU par les derniers arrivages de France, de très belles sangsues Hongroises, à vendre à des prix très modérés. Aussi des sangsues espagnoles, qu'on vendra quinze cents.

26 mars MADAME FRANC, Modiste

Havelet et Huet,

LEUR comptoir est provisoirement transporté au No 69, rue Royale, au premier, en face de la Banque de l'Union. 25 mars

A LOUER—Deux petites chambres à l'encoignure des rues St Charles et Perdido. S'adresser au Café, branche de l'Exchange des États Unis. Ces Chambres sont très convenables pour y vendre du Soda-Water, ou des fruits ou pour y établir une boutique de tailleur. 25mars

TRUFFES—96 boîtes et demi boîtes truffes du Périgord, à vendre par J F BERCIER, 54, Vieille Levee

26mars

VINS en caisses de Bordeaux 1,800 caisses vin rouge, importés par les navires Swiss Boy et America, à vendre par J F BERCIER, 54, Vieille Levée.

26mars

COGNAC Pellevoisin.—15 demi-pipes de preuve Cognac.

45 quarts pipes, de preuve, Cognac, ayant droit au drawback, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD, 90, rue de la Douane

23 mars—1m

CHAPEAUX DE PAILLE—500 douzaines chapeaux de palmier, en débarquement du navire Gloucester, venant de Boston, et à vendre par JOHN BELLOW, Jr., 8, Nlle Levée.

17 mars

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ NO UN.

EN vertu de la résolution du Conseil de la Municipalité No Un, en date du 15 du courant, et conformément aux dispositions des divers actes de la législature qui régient l'organisation municipale de cette ville;

Avis est par le présent donné que le premier lundi d'avril 1847, 5 du dit mois, il sera procédé à l'élection de seize aldermen pour représenter les différens districts de la dite Municipalité dans le Conseil Municipal, et de quatre membres pour la représenter dans le Conseil Général.

Cette élection aura lieu depuis huit heures du matin jusqu'à six heures de l'après-midi, et les endroits où elle devra être tenue, les personnes sous la direction desquelles elle sera conduite ainsi que le nombre d'aldermen à élire pour chaque district sont ci-après désignés, savoir:

Pour le premier district, trois aldermen; pour le deuxième district, deux aldermen; pour le troisième district, deux aldermen; pour le quatrième district, deux aldermen; pour le cinquième district, deux aldermen; pour le sixième district, trois aldermen; pour le septième district, deux aldermen.

Bureaux d'Élection, Inspecteurs et Greffiers.

Pour le premier district, à l'hôtel Conti, entre les rues Levée et Chartres, J P Walden, C T Stewart, J McNeil, inspecteurs; J G A Holt, H Vance, greffiers.

Pour le deuxième district, au café de Cabrau, encoignure Treme et Bienville, E M Carter, A Emanuel, N Cook inspecteurs, A Stickney, F Gardere, greffiers.

Pour le troisième district, au café de la ville à l'encoignure des rues Chartres et St Pierre, B Van Ostern, F Avegno, L E Forstall, inspecteurs, A Bozonier, Gustave Jacquet, greffiers.

Pour le quatrième district, au café Salisse, rue d'Orleans, Paulin Blanque, Justin Durel, J Norra, inspecteurs; J H Lamothe, Victor Joumaron, greffiers.

Pour le cinquième district, à la Bourse Treme encoignure Treme et Orleans, Adolphe Lange, L Prin chard, P Duverges, inspecteurs, E A Michel, Charles Cabanne, greffiers.

Pour le sixième district, au café de Barnes, encoignure Royale et Hopital, Maurice Barnett père, J M Wolfe, F Correjolles, inspecteurs, Isidore Guerin, Victor Sere, greffiers.

Pour le septième district, au café Sans-Souci, encoignure Marais et Bayou, Manuel Elliott, Charles Bayon, Albert Roux, inspecteurs; John Coulter, J D Lambert, greffiers.

Nouvelle Orléans, le 25 mars 1847.

A D CROSSMAN, Maire

Les inspecteurs et greffiers ci-dessus nommés, sont priés de passer le plus tôt possible au bureau de la Mairie, afin d'y prêter le serment requis par la loi. 25 mars

CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE

UNE assemblée générale des actionnaires de cette institution aura lieu au bureau, No 76, Passage de la Bourse, près Bienville, le lundi 19 avril prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, à l'effet de prendre connaissance des affaires de la compagnie et d'élire cinq directeurs qui devront servir pendant l'année courante.

M MUSSON, Assistant Contrôleur.

15mars—15,22,29—5,12,19

SUCRE DE LA HAVANE—150 caisses brun et jaune, en débarquement du brig Helen et en magasin, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34 Vieille Levée

27mars

SARDINES à l'huile—2,000 demi boîtes sardines à l'huile, de la marque bien connue B. Guillaud, en débarquement et à vendre par AUGUSTE MOLIER, 9, rue St Louis, 90

26mars—6

CASQUETTES VERNISSÉES à la Rough and Ready, à vendre par FROST & CO. 10 Magasins.

27 mars

CHAPEAUX DE PAILLE, qualités assorties, à vendre par FROST & CO, 10, Magasins.

27 mars

HUILE—15 tierçons huile blanche et pure d'été et d'hiver, pour l'hiver, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, rue des Magasins

27mars

LIQUEURS DU PAYS—200 barils et quarts d'eau de vie, esprit pur, rhum &c. à vendre par ROBERTS & HALL, 75, rue des Magasins

27mars

SEL—25 barils sel anglais pour table, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasin

27mars

LE BUREAU DE M. L. H. RICHARD est transporté provisoirement, 44, rue de la Douane, chez M. Chr. Schmidt. 26 mars

MADAME MACÉ

INFORME respectueusement les DAMES de cette ville qu'elle [illegible] Magasin [illegible] l'incendie [illegible] dernier [illegible]

No 54, rue de Chartres

26mars Encoig Douane

H. EARON [illegible] et Parfumeur de la Chambre [illegible]

DROGUES [illegible] ROBERTS & HALL

23 mars 75, Magasins

GARANCE—[illegible] et barils à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins

15 CAISSES liqueurs superfines en caisses,
50 do absinthe
100 do vin rouge,
20 barils cognac Pellevoisin 1840
10 do do do 1825
1 caisse chapeaux de soie [illegible] à vendre par TH BAILLY BLANCHARD, 90 rue de la Douane

23 mars

Cotonnade française bleue, unie.

LES soussignés ayant reçu dix balles de cette cotonnade supérieure invite les personnes qui ont besoin de cet article à venir l'examiner.

H DE GOER & RIFFARD

23 mars 21 Magasins

Brodequins, Bottes et Souliers [illegible] FROST & Co 10 Magasins

25mars

CHAPEAUX Mexicains, en paille de qualités assorties, à vendre par FROST & Co

25mars 10, Magasins

Chapeaux! Chapeaux!

REÇU par les derniers arrivages directs des manufactures de New York

200 caisses chapeaux "Sporting"
50 do do Palo Alto noir et gris
50 do do cirés, à vendre par JOHN BELLOW Jr.

17 mars No 9 rue du Canal

CASQUETTES Escossaises, cirées, à vendre par JOHN BELLOW Jr.

17 mars 9 Canal

SALSEPAREILLE—63 balles salsepareille à vendre par BERTRAND & SISOS, encoig. Royale et Bienville.

25 mars

CUIRS salés—1000 cuirs salés à vendre par BERTRAND & SISOS, encoig. Royale et Bienville

VANILLE—2 caisses, à vendre par BERTRAND & SISOS, encoig. Royale et Bienville

25 mars

LIQUIDATION POSITIVE.

VINS ROUGES ET BLANCS, BON ORDINAIRE POUR FAMILLES; VINS FINS.

RUE CONTI, NO. 9.

A dater de ce jour, le soussigné, entrant en liquidation, a l'honneur de prévenir le public, et particulièrement ses connaissances qu'il vendra aux prix les plus modérés les vins et denrées ci-dessus, qu'il ayant en grande partie reçus avant le premier de ce cette.

En même temps il prie les personnes qui lui doivent de vouloir bien solder leur compte.

Mars—2m P. DELAMAR.

A VENDRE pour cause de départ—1000 sacs de LAINE DU MEXIQUE. S'adresser à

19mars L. DANSAC, au Vieux Bassin.

ABSYNTHE—Véritable absynthe suisse, marque Berthoud fils, à vendre par F. PERRET,

4 fev 46, Bienville.

BOUCHONS—900,000 de toutes qualités en balles et ballots de diverses contenances.

MARTIAL PEYRET & Co, 27, St Louis

19mars

VANILLE—2 caisses en débarquement de la goëlette Home, et à vendre par ROBERTS & HALL.

19 mars 75, Magasins

MOUSTIQUAIRES—1000 en fil écru, à vendre par JOHN BELLOW Jr. 8, Nlle Levee

17 mars

CIGARRES—Un assortiment complet des meilleures qualités, en magasin et à vendre par J M CABALLERO, 32, Vieille Levee.

23 mars

SUCRE HAVANE—en magasin et à vendre par J M CABALLERO, 32, Vieille Levee.

23 mars

INDIGO Guatimala—En magasin, et à vendre par J M CABALLERO, 32, Vieille Levee.

23 mars

GOMME COPALE—En magasin, et à vendre par J M CABALLERO, 32, Vieille Levee

23 mars

PEAUX VERNIES—36 douzaines peaux vernies, de la marque de Nys & Co. Paris, à vendre par J M CABALLERO, 32, Vieille Levee

23 mars

SUCRE HAVANE—212 caisses brun, en débarquement des barques Catherine et St-Mary, de la Havane, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levee.

19mars

EN débarquement du navire Russell—75 barils maquereaux, Nos 1, 2 et 3; 160 demi do, Nos 1 et 2; 50 1/4 et 100 1/8 barillets do, No 1; 25 1/4 do et 100 barillets saumon, No 1; 200 caisses morue fraîche; 8 tambours morue; 8 barriques huile de baleine claire; 20 barils huile de tanneurs, brune, 1re qualité, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER, 8, Nouvelle Levee

1mars

BRIQUES A FEU ANGLAISES.

35,000 briques anglaises, en débarquement du navire Astracan et à vendre par S. MASPEREAU & Co, 22, Conde

24mars

PONT DE BRIQUES.

AVIS est donné que conformément aux résolutions passées par le jury de police de la paroisse St Martin, et de la corporation de la ville de St Martinville, il sera offert à l'adjudication au rabais, à la maison de Cour de la dite paroisse St-Martin, le jeudi, quinze avril prochain, à l'heure de midi, l'entreprise pour la construction d'un pont en briques, avec des arches et un pont levis pour le passage des bateaux, sur le Bayou Têche, à St Martinville.

Le montant fixé par les deux administrations est de quatre mille piastres.

On pourra prendre connaissance du plan du dit pont et des conditions de l'adjudication, en s'adressant à la Branche Banque de l'Union.

ALEX LANDRY,
D SANDOZ,
A LEDOUX,
SERAPHIN JUDICE,
LEON BROUSSARD,
Commissaires

St Martinville, 12 mars 1847.

17 mars—1m—3fpa

MOUTARDE—Graine fraîche de moutarde blanche, anglaise, à vendre par WM DINN, 11 Commune

9 mars

SEAUX PEINTS—100 jeux de 3 chaque, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER, 8, Nouvelle Levée.

5fev

☞ AU PUBLIC.—Le remède magique de Connel ou de Dalley, que l'on vend au seul dépôt No 56, rue Poydras, avec toute garantie guérit les maux suivants: Brulures par le feu ou par l'eau bouillant, Meurtrissures, Rhumatismes, Ulcères, Engelures, cors, &c.

☞ Cas de rhumatisme et contraction de nerfs guéris.—On prétend qu'il y a des cas de rhumatismes incurables, mais il est prouvé par expérience que le LINIMENT DE HEWE ainsi que l'Elixir Végétal Indien guérissent tous les cas de ce genre. Un de nos amis, qui n'avait plus de flexibilité dans les genoux depuis sept ans, a été parfaitement rétabli en faisant usage de ces remèdes et cela dans l'espace d'une semaine. En vente au No 56 rue Poydras.

26mars

Belles dents & bonne haleine

PATE Dentrifice à l'Iris, de Sherman, garantie la meilleure préparation qui existe dans le monde et ne contenant aucune substance nuisible. Elle endurcit les gencives, blanchit les dents tout en les empêchant de se gâter. Elle est recommandée par tous les meilleurs dentistes et toutes les personnes qui s'en sont servies. Préparée à New York par M. Sherman et vendue au dépôt du Remède Magique de Dalley, 151 Chartres 31mars

AVIS D'ÉLECTION.

EN vertu d'un writ d'élection à moi adressé par Isaac Johnson, gouverneur de l'État de la Louisiane, une élection aura lieu le lundi, 5 avril prochain, pour remplir la place vacante de représentant du second district représentatif, occasionnée par la résignation de Henry C Kelly.

Les votants doivent qualifiés dans ce district, à partir du fleuve, et par une ligne courant par le milieu des rues Benjamin, Estelle et Thalie, jusqu'au milieu de la rue Julia, et de là en descendant le dit canal jusqu'au nouveau canal, jusqu'aux limites. Il est que les boîtes au scrutin seront ouvertes à partir neuf heures A M. jusqu'à six heures P M, et que les commissaires et greffiers qui devront être nommés par le Conseil général de la ville de la Nlle Orléans, conformément à l'acte de la Législature approuvé le 25 janvier 1847.

Bureau du Shérif, le 23 mars 1847.

JOHN L. LEWIS, Shérif.

25mars—10

Quartier-Général,

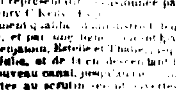

LÉGION DE LA LOUISIANE

Nouvelle-Orléans, le 12 mars 1847.

LA Légion de la Louisiane prendra les armes et se rendra sur la Place d'Armes, pour exercices et manœuvres [illegible] avril prochain, à 9 heures du matin.

La compagnie [illegible] capitaine Henry Antz, se rendra sur la Place d'Armes une demi heure avant l'heure [illegible] la garde et en garder les portes.

Le colonel Justin Durel [illegible] le regiment d'infanterie légère, [illegible] J. B. Vigne, commandant les deux escadrons [illegible] et le major Louis Gally commandant [illegible] d'artillerie, sont chargés [illegible] de l'exécution du présent ordre.

D. AUGUSTIN, Brig. Général

12 mars J. A. NAUTRE, Aide de Camp

LÉGION DE LA LOUISIANE.

RÉGIMENT D'INFANTERIE

CONFORMÉMENT aux ordres du Brigadier Général commandant la Légion de la Louisiane le Régiment d'infanterie prendra les armes et se rendra sur la place d'Armes [illegible] le dimanche, 11 avril, à 9 heures précises du matin, en grande tenue.

Le capitaine H. Antz, commandant la compagnie des Yagers, ouvrira un [illegible] pour former la garde et [illegible] et garder les portes une demi heure avant l'heure prescrite.

Les capitaines de compagnies sont requis de passer leurs ordres en conséquence.

Par ordre du colonel JUSTIN DUREL

ANT. DUBUC, Adjudant Major

Ce 25 mars 1847.

29 mars

JEUNE GARDE A CHEVAL.

La compagnie se réunira en grande tenue prochain, pour [illegible] avril, à six heures du soir, au lieu ordinaire de ses séances.

Par ordre du capitaine,

CONSTANT BACON

Maréchal des logis chef

1avril

LÉGION DE LA LOUISIANE.

RÉGIMENT D'INFANTERIE

CADETS D'ORLEANS.

Attention!!!

[illegible] les Membres de la Compagnie [illegible] au Bureau de la Salle St [illegible] samedi prochain [illegible]

Par ordre du [illegible] JUSTIN DUREL

[illegible] EDMOND FAUCHET, Ad. [illegible]

LEGION DE LA LUISIANA

CAZADORES DE ORLEANS.

La compañía se reunirá en asamblea general el viernes dos de abril, a las seis y media de la tarde en la sala de armas, para dar lectura a los nuevos reglamentos. Se recomienda la puntualidad de los activos y honorarios.

Nueva Orleans 29 Marzo 1847.

Por orden del capitan

J. J. RICO, Sargento segundo.

29 mars

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA

Por orden superior la compañía tomará las armas y se reunirá en el parage acostumbrado el domingo 11 de abril a las 9 de la mañana, con uniforme completo, y uniforme de invierno.

Se recomienda a todos los miembros activos la mas exacta puntualidad.

Nueva Orleans, 30 marzo de 1847

De orden del capitan

JOSE DURAN, Sargento primero accidental.

30 mars

A Louer

UNE MAISON HAUTE AVEC PORTE COCHERE

Située rue Bourbon, Entre Esplanade et Hôpital, No. 336.

☞ Pour conditions, s'adresser sur les lieux.

25 mars

JEAN AUGE,

COIFFEUR et Parfumeur, encoignure Chartres et Bienville, a l'honneur d'informer les Dames et Messieurs, qu'il vient de recevoir par le dernier arrivage de France, 100 livres de cheveux des plus beaux et assortis. Il prie les personnes de vouloir bien continuer à l'honorer de leur confiance. On trouvera dans son magasin toute espèce d'article concernant la toilette des Dames et Messieurs

15mars—1m

A VENDRE—Par le soussigné, en débarquement du navire Salem venant du Havre

300 dame-jeannes de 5 gallons,
100 do de 3 gallons, 100 do de 2 gallons,
20 meules fromage Gruyere, 1ere qualité
15 caisses fromage Hollande, frais.

16mars D LANATA, 9, Jefferson

DAMEJEANNES françaises à vendre en débarquement du navire Selon du Havre.

300 damejeannes de 4 gallons
300 do 3 do
300 do 2 do
300 do 1 do

16 mars NUMA LACOSTE, 103, rue Condé

GRAISSE—80 barils prime en beurre, en débarquement du Patrick Henry, à vendre par JOHN O WOODRUFF & Co.

16mars 60, Camp

FARINE—224 barils de Florence, en débarquement du Patrick Henry, à vendre par JOHN O WOODRUFF.

16mars 60, Camp.

REÇUS par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné

3000 boîtes et demi boîtes sardines à l'huile, de la marque bien connue B Guillaud,
500 paniers vin de Champagne, marque de "l'Aigle,"
150 caisses liqueurs assorties, 100 paniers anisette,
70 do curaçao, 50 do marasquin,
100 do câpres, 100 do olives,
100 do eau de fleur d'oranger,
50 do savon de Marseille,
150 barriques vin rouge, 500 paniers vin Catalogne,

A vendre par AUGUSTE MOLIER,

16 mars No 90, rue St-Louis.

Importation directe.

150 barriques vin rouge ordinaire, différentes marques,
60 barriques vin vieux, pour famille, 1844,
15 do vin Haut Brion, 1834,
100 do — Blanc Sauterne et Haut Barsac,
30 do — Haut Sauterne, 1839,
150 caisses St Julien; 25 do Lafitte, 1834,
25 do Haut Brion, 1834,
25 do Latour, 1837,
50 do cerises à l'eau de vie,
20 do fruits assortis do
40 do pruneaux en paniers,
100 boîtes sardines, marques différentes,
50 paniers anisette superf., Bordeaux, 30 do fine do
80 do huile, Plagnol; 25 do Champagne,
6 pipes cognac, de J. J. Dupuy,
40 caisses liqueurs fines; 30 do do superfines,
200,000 bouchons assortis,

GARNIER, FRERES,

2mars Rue de Chartres, No 145

Manufacture d'habillements de la Louisiane.

No 324, rue St-Claude, faubourg Treme.

LE soussigné ayant établi une manufacture d'habillements dans le faubourg Tremé, sur une grande échelle, est maintenant prêt à fournir aux prix de Boston et de New-York, 1000 paires de pantalons par semaine. Aussi chemises rayées, caleçons, &c., et tout ce qui a rapport à l'habillement.

Pantalons de coutil rayé, | Pantalons gambroon,
do cotonnade log cabin, | do linseys pour nègres,
do camlet jeans,

Toujours en mains, et à vendre par JOHN BELLOW Jr., 9 Canal

17 mars

CAFE RIO—3,000 sacs fin vert de la montagne, à vendre par J. W. STANTON & Co.

23 mars encoignure Magasins et Lafayette

RIZ—112 boucauts riz en débarquement de la goëlette Adelaide de Charleston, à vendre par B. VALLS, 26, Commune

HUILE de peppermint et d'anis, à vendre par B. VALLS, 26, Commune

CIGARES de la Havane—69,000, à vendre par B. VALLS, 26, Commune

AMANDES ancrées—500 livres, à vendre par B. VALLS, 26, Commune

AMANDES douces—30 caisses, à vendre par B. VALLS, 26, Commune

CACAO de Guayaquil, qualité supérieure—10 sacs en débarquement du brick Salvador, à vendre par B. VALLS, 26, Commune

CACAO de Para—11 sacs, à vendre par B. VALLS, 26, Commune

SUCRE DE LA HAVANE—110 caisses, à vendre par B. VALLS, 26, Commune

CAFE DE LA HAVANE—150 sacs, à vendre par B. VALLS, 26, Commune

VINAIGRE—50 barils vinaigre de vin blanc à vendre par B. VALLS, 26, Commune

GENIEVRE de la Hollande—2 pipes, à vendre par B. VALLS, 26, Commune

CHARBON Pulvérisé—1 boucauts, à vendre par B. VALLS, 26, Commune

TABAC de la Havane—90 balles, à vendre par B. VALLS, 26, Commune.

PRUNES—6 caisses, en débarquement, et à vendre par B. VALLS, 26, Commune.

20mars

DENIMS—100 balles denims de dix fils, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

22 mars

CANDIDATS COMME ALDERMEN

CONSEIL GÉNÉRAL

PREMIÈRE MUNICIPALITÉ

G. CRUZAT, TH. ZACHARIE
L. SURGI L. F. MAXENT

CONSEIL GÉNÉRAL

Troisième Municipalité.

J. A. BONNEVAL.

☞ Veuillez annoncer J. P. WALDEN, comme candidat pour représenter le PREMIER DISTRICT dans le Conseil de la Municipalité No Un.

☞ Veuillez annoncer JACKSON DUPLESSIS, comme candidat pour représenter le PREMIER DISTRICT de la Municipalité No Un.

☞ Veuillez annoncer M. RICHARD HAGAN comme candidat pour représenter le PREMIER DISTRICT au Conseil de la Municipalité No Un.

☞ Veuillez annoncer M. JACQUES CHARBONNET comme candidat pour représenter le SECOND DISTRICT, au Conseil de la Municipalité No Un.

☞ Veuillez annoncer M. RICHARD ET CHARBON, comme candidat pour représenter le PREMIER DISTRICT au Conseil de la Municipalité No Un.

☞ Veuillez annoncer MM. J. P. SLINGERLAND et P. SHIELS, comme candidats pour représenter le DEUXIÈME DISTRICT, au Conseil de la Municipalité No Un.

☞ Veuillez annoncer M. N. GURLIE, comme candidat, pour représenter le TROISIÈME DISTRICT au Conseil de la Municipalité No Un.

☞ Veuillez annoncer M. PAUL PECQUET comme candidat pour représenter le TROISIÈME DISTRICT, (autrefois Deuxième) au Conseil de la Municipalité No Un.

☞ Veuillez annoncer M. JOSEPH LANATA comme candidat pour représenter le TROISIÈME DISTRICT (autrefois le Second), au conseil de la municipalité No Un.

☞ Veuillez annoncer J. E. PAURES, comme candidat pour représenter le QUATRIÈME DISTRICT, (autrefois Troisième) dans le Conseil de la Municipalité No Un.

☞ Veuillez annoncer M. L. F. BUREAU comme candidat pour représenter le QUATRIÈME DISTRICT (ci-devant troisième) dans le Conseil de la Municipalité No Un.

☞ Veuillez annoncer Mr J L FABRE comme candidat pour représenter le Quatrième District devant Troisième, dans le Conseil de la Municipalité No Un.

☞ Veuillez annoncer M. JAMES LILLY comme candidat de la classe ouvrière, pour représenter le CINQUIÈME DISTRICT de la Municipalité No 1

☞ Veuillez annoncer M. A. BAUDOUIN, comme candidat pour représenter le SIXIÈME DISTRICT (autrefois cinq), de la municipalité No Un.

☞ Veuillez annoncer M. L. H. SERE comme candidat pour représenter le SIXIÈME DISTRICT (autrefois cinq), au Conseil de la municipalité No Un.

☞ Veuillez annoncer M. E. GIQUEL comme candidat, pour représenter le 6me District (autrefois cinq) au Conseil de la Municipalité No Un, à la prochaine élection.

☞ Veuillez annoncer M. J. V. GUILLOT comme candidat pour représenter le SIXIÈME DISTRICT, ci-devant Quatrième, au Conseil de la Municipalité No Un.

☞ Veuillez annoncer M. HENRI PEYCHAUD comme candidat pour représenter le sixième district (autrefois le cinq) dans le Conseil de la Municipalité No Un.

☞ Veuillez annoncer M. PAUL PANDELLY comme candidat pour représenter le SIXIÈME DISTRICT (autrefois le quatrième) au Conseil de la Municipalité No Un.

☞ Veuillez annoncer M. VICTOR BENIT comme candidat pour représenter le SIXIÈME DISTRICT, ci-devant partie du Cinquième, au Conseil de la Municipalité No Un, à la prochaine élection.

☞ Veuillez annoncer M. E. BARTHE comme candidat pour représenter le SEPTIÈME DISTRICT, (ci-devant partie du cinquième) au Conseil de la Municipalité No Un, à la prochaine élection.

☞ Veuillez annoncer M. ADOLPHE DUPRE comme candidat pour représenter le SEPTIÈME DISTRICT, ci-devant partie du Cinquième au Conseil de la Municipalité No Un.

☞ Veuillez annoncer M. JOHN BELLOW Jr. comme candidat pour représenter le SEPTIÈME DISTRICT, au Conseil de la première municipalité No Un.

TROISIÈME MUNICIPALITÉ.

☞ Veuillez annoncer MM. G. W. LEWIS et J. F. BARTHELEMY, comme candidats pour représenter le PREMIER DISTRICT de la Municipalité No Trois.

☞ Veuillez annoncer M. FRANCIS MOUNY comme candidat, pour représenter le DEUXIÈME DISTRICT, au Conseil de la troisième Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. AUGUSTIN ROUSSEAU comme candidat pour représenter le SECOND DISTRICT, au Conseil de la Troisième Municipalité.

☞ Veuillez annoncer MM. P. S. WILTZ, DELERY, et A. PIERNAS, comme candidats pour représenter le TROISIÈME DISTRICT, au Conseil de la troisième Municipalité

☞ Veuillez annoncer MM. L. DUVIGNEAUD & JOSEPH SALOMON, comme candidats pour prendre le QUATRIÈME DISTRICT au Conseil de la Municipalité No Trois.

SEMAINE SAINTE.

LE soussigné prévient le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages choix considérable de Livres et Prières et d'Images de piété, aussi un joli assortiment d'objets saints, tels que chapelets de toutes espèces [illegible] bénitiers, &c.

[illegible]

V. HEBERT, 149 Chartres

[illegible]

EN débarquement du navire Virginia, [illegible] Farquharson, [illegible] à vendre par DUNCAN KENNEDY

16 mars 52, rue Tchoupitoulas

CHAUDIERES A SUCRE

CHAUDIERES à sucre de qualité supérieure, de 42 à 54 pouces de diamètre, provenant de la fonderie de Novelty, et à vendre par BONNER & SMITH

22 fev—3m 35, rue du Camp

AVIS—Conformément à la vingt sixième section de l'acte du 14 mars 1842, relatif à la liquidation des Banques, toutes personnes ayant des réclamations contre la Banque des Négociants de cette ville [illegible] sont requises de les présenter au bureau No 55, rue du Canal pour en obtenir le paiement.

JOHN CALHOUN,
PETER CONREY Jr.
ROBERT COPELAND

22 fev—3m

DEPOTS DES VERITABLES FRICTION MATCHES

DE Wm A. CLARK,

No 200, Rue du Cirque

No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés

L A GUILLEMAIN, Agent

13fev—1m

AVIS—Les personnes qui doivent au soussigné, sont priées de venir régler le plus promptement possible, et celles qui ont des réclamations de quelque nature qu'elles soient, sont directement invitées à être présentées pour [illegible] le règlement.

L. DANSAC,

5mars—1m No 10e au Vieux Bassin

DRAYS, ROUES, &c.—12 paires roues de charrettes avec axes; 10 drays à un cheval, une charrette à un cheval; 4 do à deux chevaux; 2 wagons à quatre chevaux; le tout venant de la manufacture de Wilson, Childs & Co, de Philadelphie, et à vendre en débarquement du navire Allegheny à vendre par

EMERSON, TOURNE & Co, 134, rue Tchoupitoulas

LE soussigné offre à vendre un grand assortiment de provisions, aux prix les plus modérés:

Jambons [illegible] des meilleures marques,
Langues fumées de Boeuf, café Havane et Rio
Café Java en sacs convenables pour les familles,
Pâtés de [illegible] assortis en demi et un quart de livre,
Petits pois, conserves, cèpes à l'huile,
Champignons aux truffes,
Fromage de Gruyère, de Hollande et Neufchâtel,
Fruits assortis conservés au naturel,
Confitures assorties de la Havane,
Prunes sèches en jobans et en boîtes,
Figues sèches en petits tambours,
Amandes à coques tendres, raisins sec de Malaga
Blanc de baleine des premières marques,
Sucre en poudre de Boston, thé vert et noir,
Beurre de Goshen, raisins de Muscat, &c., &c.

HEBBOS

24 fev Encoignure des rues Royale et Dumaine

Marchandises de mode, d'un nouveau style, Pour les Dames.

STILLMAN & CRONAN,

ONT transporté leur magasin du No 61 rue de Chartres, au No 65, rue du Canal, Nlle Orléans. Ils importent et vendent des marchandises de toutes sortes et de la fabrique, de manufactures de France, d'Italie et d'Angleterre. Ils viennent de recevoir par les navires Orléans et Union, un grand assortiment d'articles de modes, des mieux, des broderies, rubans, éventails, ombrelles de Paris, dentelles, mousselines, blanches, mouchoirs batiste id, bas soie et coton, gants chevreau et soie, rubans et ouvrages en plumes, fleurs artificielles, parasols & parasolettes, &c.

Les Dames sont priées de venir examiner ces articles avant d'aller acheter ailleurs. La même invitation est faite aux détaillants de la ville et de la campagne. STILLMAN & CRONAN

25janv—1m

$25 de récompense.

PARTIE marronne de chez le soussigné il y a environ six mois, la négresse FRANÇOISE, âgée d'environ 47 à 48 ans, taille 5 pieds 8 ou 9 pouces, mince, parlant le français seulement, se faisant passer pour libre et appeler Françoise Vosse. On l'a vue hier au marché de la première Municipalité. La récompense sera donnée à quiconque la logera dans une des geôles de cette ville ou la ramènera à J. LOBRANO,

25mars—6 Encoignure Royale et Levée

$50 DE RECOMPENSE.

S'EST absentée de chez son maître depuis le mois d'avril dernier, la négresse BETZY, âgée d'environ 30 ans, taille d'environ 4 pieds 7 pouces, parlant français et anglais, marquée de la petite vérole, les deux derniers doigts de sa main droite étant coupés. Toute personne qui ramènera ladite esclave au soussigné, rue St Mary, entre les rues Laurel et Magasins, à Lafayette, recevra la récompense ci-dessus.

JOHN [illegible]